
L’Institut ARTS encourage une dynamique de recherche et de formation fondée sur une association étroite entre l’Université Jean Monnet, les écoles supérieures d’art et de création (École Nationale Supérieure d’Architecture de Saint-Étienne, École Supérieure d’Art et Design de Saint-Étienne, École de la Comédie - École nationale supérieure d’art dramatique) et des institutions culturelles du territoire (Musée d’art moderne et contemporain, Musée d’Art et d’Industrie, Couriot-Musée de la Mine, Cité du design, Comédie de Saint-Étienne).

ARTS place en son centre les démarches, gestes et enjeux de la création dans une approche interdisciplinaire et transhistorique, à même de nourrir une réflexion sur les questions sociétales, territoriales, éthiques et politiques soulevées par les arts, à leur manière propre.

ARTS invite ainsi à croiser les approches méthodologiques et critiques, les savoirs, les représentations et les pratiques, la recherche et la création, au sein d’une collaboration active entre université, écoles et institutions culturelles.

ARTS peut apporter un financement aux projets de recherche et aux manifestations scientifiques relevant de ses axes scientifiques.

Le présent appel à projets est annuel, avec une date limite de dépôt fixée au 30 avril 2026 pour des actions se déroulant durant l’année universitaire 2026-2027.

ARTS peut soutenir jusqu’à trois projets, incluant un projet de recherche et de création avec un.e artiste.

Critères de sélection :

- Le projet doit être déposé par un.e enseignant.e ou un.e chercheur.e de l’UJM en coopération avec au moins un établissement membre-fondateur de l’Institut ARTS ou en impliquant un des partenaires dits « du second cercle ».
- Le projet doit comporter une dimension interdisciplinaire.
- Le projet doit s’inscrire dans les axes scientifiques de l’Institut ARTS :
 - *Habiter, représenter, imaginer*
 - *Art, enfance, territoire*
 - *Arts x sciences*
 - *Innovation, formation, recherche*
- Le dossier de candidature doit exposer clairement les modalités de restitution et le montage technique du projet.

Le projet sera évalué en fonction de sa qualité scientifique et de la clarté de sa présentation.

L'équipe ARTS accompagne les porteurs dans le montage de leurs dossiers.

Contact : institut-arts@univ-st-etienne.fr

Composition du dossier :

- L'argumentaire scientifique (entre 2 et 5 pages), précisant le lien avec les axes scientifiques de l'Institut ARTS
- Le programme précis du projet avec le calendrier des actions envisagées
- Le formulaire téléchargeable sur <https://arts.univ-st-etienne.fr/appel-a-projets/appel-a-projets-annuel-de-linstitut-arts/> dûment rempli

Calendrier :

- **Lancement de l'appel** : 2 février 2026
- **Date limite de dépôt** : 30 avril 2026
- **Commission de sélection et réponses aux candidat.es** : mai 2026

La commission est composée de représentant.es des membres de l'Institut ARTS.

La décision de la Commission est sans appel.

Contacts :

- **Courriel** : institut-arts@univ-st-etienne.fr
- **Web** : Institut ARTS
- **Newsletter de l'Institut ARTS** : <https://arts.univ-st-etienne.fr/contact/newsletter/>
- **Réseaux sociaux** : @institut_arts

Pour aller plus loin :

[Liste des projets soutenus.](#)

Protection des données personnelles et confidentialité

L'Institut ARTS s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.